

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Bilan de la première année du Fonds Écoleader

Des milliers d'entreprises prennent part au mouvement malgré la COVID-19

Sept-Îles, le 30 septembre 2020 – Depuis le lancement national du Fonds Écoleader le 20 septembre 2019, des milliers d'entreprises québécoises ont pris part au mouvement visant l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. **Près de 10 000 personnes** ont assisté à un événement auquel a participé le Fonds Écoleader au cours de la dernière année, ce qui démontre la force du réseau d'agents à travers le Québec. Par ailleurs, **187 projets ont été déposés** au programme de financement du Fonds Écoleader au cours de la dernière année, totalisant **3 M\$** demandé jusqu'à maintenant.

Les **173 projets d'entreprises** et **14 projets de cohortes** soumis ont permis de mobiliser jusqu'à maintenant **510 entreprises** dans un processus d'adoption de pratiques écoresponsables ou de technologie propre. À noter que certains projets de cohorte réunissent des dizaines d'entreprises issues de plusieurs régions du Québec et de différents secteurs d'activités.

Sur la Côte-Nord, 3 projets d'entreprises ont été acceptés jusqu'à maintenant, ce qui est très encourageant pour la suite. Les projets peuvent être déposés au Fonds Écoleader jusqu'en septembre 2022.

Bilan des activités sur la Côte-Nord

Rappelons que c'est en novembre 2019 qu'a eu lieu le lancement régional du Fonds Écoleader à l'occasion du Colloque Azimut, organisé à Baie-Comeau par la Chambre de commerce de Manicouagan (CCM) et ses partenaires. L'événement avait attiré 110 participants. Depuis, une centaine d'entreprises ont été orientées dans leur cheminement vers l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Par ailleurs, l'agent du Fonds Écoleader a participé à une dizaine d'activités dans la région au cours de la dernière année, ce qui a aussi permis de rejoindre environ 80 organisations, principalement des gestionnaires d'entreprises.

« Les entreprises de la Côte-Nord ne manquent pas de projets en écoresponsabilité, malgré les temps plus difficiles. Je sais que plusieurs vont bientôt déposer un projet au Fonds Écoleader. J'incite fortement les autres à saisir cette opportunité de financement pour travailler avec des experts en pratiques écoresponsables ou en technologies propres », explique Vincent Carbonnelle, agent régional du Fonds Écoleader pour la Côte-Nord.

Même si elles travaillent activement à s'adapter au contexte actuel, plusieurs entreprises voient les pratiques d'affaires écoresponsable et les technologies propres comme une façon de devenir plus résilientes face au changement. Dans le contexte actuel, il devient plus pertinent que jamais de dynamiser son modèle d'affaire en revoyant son approvisionnement dans une perspective locale, en valorisant l'énergie qui était perdue pour diminuer ses coûts de production ou encore en repensant l'utilisation des matières résiduelles qui étaient auparavant vues comme des déchets. Par ailleurs, environ **30 % des sommes allouées** jusqu'à maintenant par le programme de financement du Fonds Écoleader visent la préparation à l'acquisition de technologies propres, ce qui démontre qu'elles sont perçues par les entreprises comme des outils d'adaptation leur permettant de bien se positionner pour une relance verte.

À propos du Fonds Écoleader

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec.

Reposant sur un réseau de 18 agents présents dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement de 18,5 M\$, le Fonds Écoleader vise à orienter et soutenir les entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Afin qu'elles puissent réaliser des projets adaptés à leur réalité, elles peuvent déposer un projet d'entreprise ou un projet de cohorte d'entreprises, selon leur désir de répondre à des besoins spécifiques ou des besoins communs. L'aide versée pourra s'élever jusqu'à 30 000 \$ par entreprise pour un projet visant l'adoption de pratiques écoresponsables, et jusqu'à 50 000 \$ pour un projet visant l'acquisition de technologies propres.

Pour en savoir plus sur le Fonds Écoleader : fondsecoleader.ca

-30-

Information

Vincent Carbonnelle
Agent du Fonds Écoleader – Côte-Nord
818, Boulevard Laure, local 104
Sept-îles (Qc) G4R 1Y8
T 418-962-6362, poste 2
C v.carbonnelle@fondsecoleader.ca